



Le **SNPTAS CGT** vous informe  
*Equipement - Environnement*

**2**

**0**

**0**

**7**



# Le SNPTAS vous informe...

N°1 du 3 septembre 2007

La conférence dite «Grenelle du développement durable» devrait se tenir fin octobre

La Cgt, déplore une certaine marginalisation des organisations syndicales dans la phase initiale de lancement.

La Cgt est représentée dans les six ateliers qui se réunissent tout l'été. Nos priorités sont la rénovation des logements pour une meilleure efficacité énergétique, le développement des énergies non productrices de CO2, la promotion du fret ferroviaire et des transports collectifs, une gestion de l'eau considérée comme un bien commun...

## Agenda :

### 25 septembre 2007

Forum ADS à Paris

### 23 octobre 2007

Élections CAP.  
des Adjoints Techniques  
des Administrations de l'État

### 8 novembre 2007

Élections aux CTP  
Élections dans les DDEA.  
Élections dans les DIR.

## Fonctionnaires:

### François Fillon justifie la baisse des effectifs

François Fillon demande aux Français d'accepter la suppression de 22.700 postes dans la Fonction publique annoncée pour 2008.

«Tous les Français comprennent bien qu'on ne pourra pas améliorer les conditions de travail des fonctionnaires si on ne réduit pas leur nombre et si on ne réorganise pas l'Etat», a déclaré le Premier ministre sur TF1.

«Il faut que les fonctionnaires acceptent la diminution des effectifs, qu'ils acceptent la modernisation de leurs conditions de travail», a-t-il aussi souligné.

En contrepartie de ces réductions, le gouvernement veut améliorer les salaires, les conditions de travail et répondre au «mal-être» de nombre de fonctionnaires, a ajouté le chef du gouvernement.

---

Après un entretien à l'Élysée avec Nicolas Sarkozy

### «Pas d'éléments nouveaux», selon Bernard Thibault

Le secrétaire général de la CGT Bernard Thibault a affirmé mercredi 29 août 2007 après un entretien à l'Élysée avec Nicolas Sarkozy n'avoir «pas d'éléments nouveaux» concernant une éventuelle négociation salariale des fonctionnaires pour 2007, contrairement à Jean-Claude Mailly (FO).

M. Mailly «doit avoir des informations que moi je n'ai pas. Je ne sais pas s'il a reçu un chèque en direct de la part du ministre de Tutelle mais, pour ce qui nous concerne, nous n'avons pas d'éléments nouveaux nous permettant de modifier notre jugement sur la situation salariale pour la fonction publique», a-t-il déclaré à la presse.

Les syndicats de fonctionnaires demandent depuis plusieurs mois l'ouverture de négociations salariales pour l'année 2007, et notamment une hausse du point d'indice (qui sert de base au calcul du salaire des fonctionnaires).

---

## Des chiffres 2007 à connaître

Le budget de la Sécu : 295 milliards (plus 12 milliards de déficit)

Le budget de l'Etat : 334 milliards (dont 42 milliards de déficit).

La dette totale de la France : 1 221 milliards.

Le coût de la dette dans le budget de l'Etat : 40 milliards.

Subventions aux entreprises y compris agro-industrielles : 75 milliards.

## La CGT s'oppose à de «nouveaux sacrifices» sur les retraites.

Nicolas Sarkozy n'a rien proposé pour sortir d'une situation économique «très préoccupante» et la situation des retraites ne justifie pas de nouveaux sacrifices, déclare Bernard Thibault. Le secrétaire général de la CGT souligne que le chef de l'Etat a reconnu enfin devant le Medef «un problème de pouvoir d'achat.» Mais «nous attendons encore les mesures concrètes pour y remédier», dit-il.

Nicolas Sarkozy a prononcé un discours «favorable aux employeurs» mais les salariés doivent eux se contenter de «formules incantatoires.»

Interrogé sur le souhait de la présidente du Medef de relever l'âge légal de la retraite, Bernard Thibault souligne que les réformes Balladur et Fillon se traduisent «par une dégradation du niveau des pensions.»

«Il faut bien sûr remettre à plat la situation des retraites. Il y a un besoin de financement mais celui-ci ne justifie pas de nouveaux sacrifices», assure-t-il.

Pour le secrétaire général, il faut au contraire «conforter le droit à la retraite à soixante ans.»

Les régimes spéciaux de retraite concernent 500.000 actifs et 1,1 million de retraités d'entreprises publiques, en particulier la RATP, EDF-GDF et la SNCF qui ont des droits généralement supérieurs à ceux des autres salariés et des fonctionnaires.

M. Fillon les a décrits en juin comme «l'injustice la plus criante».

**A l'automne 1995, la tentative d'Alain Juppé de réformer ces systèmes s'était soldée par des grèves de très grande ampleur. Alors, chiche.....**

Nous vous invitons à retrouver nos revendications en détail  
sur notre site Intranet : <http://cgt-snptas.syndicat.i2> ou Internet: <http://snptas-cgt.org>

### Les vacances, c'est que du souci.....

Le casque de la moto qu'il faut se trimbaler, le camping-car qu'il faut garer, la chambre d'hôtel impossible à trouver, la tente où il fait trop chaud, la caravane pénible à manoeuvrer, l'impossibilité de se faire comprendre à l'étranger, la météo pourrie, les amis pénibles quand on vit au quotidien avec eux, quand ce ne sont pas les inondations, les arnaques des commerçants, les files d'attente, les indigestions...

Ouf, retour à la normale, et en plus sans grève des transports et avec la possibilité de gagner plein d'argent en faisant des heures en plus. Que du bonheur!

Mais pourquoi nos parents se sont-ils battus pour les congés payés ?

Et pourquoi se suicide-t-on sur le lieu de travail ?

### Comme son nouveau mentor Nicolas Sarkozy.

Le bon docteur Kouchner aime les formules chocs. Après le «droit d'ingérence», voilà qu'il nous fait le coup du «devoir de présence», en Irak s'entend.

On s'en souvient, le bon docteur Kouchner s'était montré très enthousiaste, dès les premiers bruissements de bottes annonciateurs de cette deuxième guerre d'Irak. Une bonne petite ingérence armée pour, non seulement amener la paix et la démocratie en Irak, mais aussi pour mettre la main sur les richesses naturelles du pays dont le sous-sol renferme les réserves d'hydrocarbures les plus importantes du monde après celle de l'Arabie saoudite.

Résultat de cette magnifique exportation de la démocratie «occidentale» ! plus de 300 000 victimes civiles,



Si vous souhaitez nous rejoindre et participer pour agir plus largement sur tout ce qui vous concerne.

## Soutenez la CGT, rejoignez là

(\* déductible pour 66% du montant de votre impôt)

Nom : .....

Prénom : .....

Service : .....

Adresse : .....

Signature

Je souhaite adhérer au SN PTAS CGT

Bulletin d'adhésion à remettre à un militant CGT de ton service ou à renvoyer au SN/PTAS/CGT à La Défense.

MEDAD - PLOT I - 92055 - PARIS LA DEFENSE CEDEX 04 - Tél. 01.40.81.83.12. - Fax. 01.40.81.83.16

email : Internet -sn-ptas-cgt.syndicat@i-carre.net - Intranet : carnet d'adresse - annuaire global équipement - Syndicat : Syndicat/SN PTAS CGT/AC

Notre site Intranet <http://cgt-snptas.syndicat.i2> Notre site Internet <http://snptas-cgt.org>



# Le SNPTAS vous informe...

N°2 du 11 septembre 2007

## ADS.....

Les services en charge de l'ADS vont mal. Leurs agents aussi...

Stress, maladie, dépression, deviennent le lot quotidien de ces personnels.

La réforme du permis de construire qui sera effective le 1<sup>er</sup> octobre 2007 ne va rien arranger.

Le 25 septembre 2007, le SNPTAS-CGT organise un grand forum d'expressions. Ce forum est ouvert à tous (adhérent ou non).

## 25 septembre 2007

Retenez cette date importante !...

Ce forum se déroulera à la  
Bourse du Travail à Paris  
salle Eugène Varlin,  
3 rue du Château d'Eau  
(métro république)

## Agenda :

### 23 octobre 2007

Élections CAP.  
des Adjoints Techniques  
des Administrations de l'État

### 8 novembre 2007

Élections aux CTP  
Élections dans les DDEA.  
Élections dans les DIR.

## Fonctionnaires :

### Pas de «grande marge de manoeuvre»

Le secrétaire d'Etat à la Fonction publique André Santini a reconnu jeudi que le gouvernement n'avait pas de «grande marge de manoeuvre» pour faire progresser les salaires des fonctionnaires, en indiquant vouloir «aller plus loin vers le mérite».

Le fameux point d'indice, auquel les syndicats sont très attachés, ne représente que 25% de l'augmentation du pouvoir d'achat», a fait valoir M. Santini. «Nous voulons aller plus loin vers le mérite, qu'il n'y ait pas que des événements automatiques», a-t-il indiqué.

Le secrétaire d'Etat a «contesté» la baisse de 6% du pouvoir d'achat des fonctionnaires depuis 2000 dénoncée par les syndicats de fonctionnaires. «Nous pensons même que l'an dernier, il a augmenté, pas beaucoup», a-t-il ajouté.

Assurant que «la rigueur», dont la ministre de l'Economie Christine Lagarde a récemment fait état pour la Fonction publique, n'était «pas d'actualité», il a qualifié l'endettement de la France de «considérable». Mais cela «ne va être comblé sur les dos des fonctionnaires», a-t-il assuré.

«Pour la première fois, nous avons un chef de l'Etat qui s'intéresse réellement à la Fonction publique», a lancé André Santini. «On ne pourra pas modifier la gouvernance de la France sans modifier la fonction publique», a-t-il dit.

«Depuis 1998, il n'y a pas eu d'accord salarial signé», a rappelé M. Santini, ajoutant «on parle de dialogue social ? Ce n'est pas vrai. Il faut remettre tout à plat», a-t-il ajouté.

---

**le mercredi 12 septembre**, Nicolas Sarkozy se rendra en province, il y prononcera un discours sur l'avenir de la fonction publique et sur les réformes à envisager et à conduire pour revaloriser les métiers de la fonction publique et rendre nos administrations plus efficaces.

**Commentaire CGT :** Pour nous cette réforme a pour finalité une forte réduction des dépenses publiques et la réduction du nombre d'agents publics, volet le plus médiatisé ces derniers temps. Cela sent de toute évidence la rigueur. C'est d'ailleurs le terme employé par la ministre de l'économie, des finances et de l'emploi. La CGT est contre cette vision des choses et contre ce projet.

**Régimes spéciaux:** La réforme mise en chantier avant la fin de l'année. Le gouvernement est sur le point de publier un décret sur le sujet. Le président de la République devrait aborder la question le 18 septembre prochain. voir page suivante

## La CGT, contre toute réforme «unilatérale» des régimes spéciaux de retraite.

Le secrétaire général de la CGT, Bernard Thibault, a mis en garde les pouvoirs publics contre toute réforme «unilatérale» des régimes spéciaux de retraite.

Le Premier ministre a assuré dimanche que la réforme était «prête», dans l'attente d'un «signal» de Nicolas Sarkozy. «Il s'agit d'aligner les régimes spéciaux sur celui de la fonction publique», a dit M. Fillon sur Canal+.

«Si le gouvernement souhaite procéder par décret, c'est-à-dire prendre des décisions unilatérales et nous mettre devant le fait accompli comme ce fut le cas en d'autres temps», il pourrait entraîner le pays vers «des tensions» comparables à celles des grèves qui avaient paralysé la France en novembre et décembre 1995, a averti M. Thibault.

À l'automne 1995, Alain Juppé, alors Premier ministre, «sur le perchoir de l'Assemblée nationale, avait décrété que, s'agissant de certains régimes spéciaux de retraite, on allait passer à une réforme unilatérale. On a vu que le pays avait été confronté à un blocage très important», a-t-il souligné.

Pour la CGT, «chaque régime spécial est, par définition, une particularité qui s'explique historiquement et économiquement» et il faut apprécier chaque statut «de manière globale, en tenant compte des conditions de travail, de rémunération, des horaires de travail». En tous états de cause, la CGT «expliquera aux Français qu'en aucun cas, contrairement à ce que dit le gouvernement, il ne suffira de modifier les règles applicables aux régimes spéciaux pour que l'avenir des retraites en général se trouve résolu», a-t-il conclu.

Jean-Christophe Le Duigou, secrétaire confédéral de la CGT, a lui aussi dénoncé la méthode du gouvernement. «Nous considérons que ce dossier comme les autres doit faire l'objet de négociations, or que constate-t-on ? C'est qu'on nous propose la négociation sur la base déjà d'un texte déjà ficelé. Je crois qu'il y a là une perversion complète de l'idée de dialogue social», a-t-il dit sur France Info. Premier syndicat du pays, la CGT a prévenu, hier, que si le gouvernement procédait «par le fait accompli», il y aurait «du sport».

Nous vous invitons à retrouver nos revendications en détail sur notre site Intranet : <http://cgt-snptas.syndicat.i2> ou Internet: <http://snptas-cgt.org>

## Les chômeurs, boucs émissaires de Nicolas Sarkozy...

En cette rentrée où s'amoncellent les nuages sur l'état de grâce de Nicolas Sarkozy : Croissance au ralenti, déficit record de la balance commerciale, accroissement de la dette publique, hausse des prix... le Président a trouvé la parade : Engager un «gigantesque plan contre la fraude au chômage».

Jeudi 6 septembre à Colmar, le Président de la République a annoncé qu'il allait engager un «gigantesque plan contre la fraude au chômage», en le justifiant par ces mots : «C'est normal que quand quelqu'un est au chômage, la société lui tende la main, lui donne des indemnités. Ce n'est pas normal quand on est au chômage, qu'on refuse un emploi qui correspond à votre qualification parce que ce sont les autres qui paient». Ben voyons !

Par ces mots, Nicolas Sarkozy verse – une fois de plus – dans la démagogie, désinformation et manipulation. Alors que le travail au noir, «institutionnalisé» dans certains corps de métiers... plombent les comptes sociaux (assurance-maladie, financement des retraites et, évidemment, assurance-chômage) et que le chef de l'État prône devant les patrons du Medef une dépénalisation du droit des affaires, c'est aux chômeurs qu'il va s'attaquer en priorité. Quel courage !



Si vous souhaitez nous rejoindre et participer pour agir plus largement sur tout ce qui vous concerne.  
**Soutenez la CGT, rejoignez là**

(\* déductible pour 66% du montant de votre impôt)

Nom : ..... Prénom : .....

Service : .....

Adresse : .....

Signature

Je souhaite adhérer au SN PTAS CGT

Bulletin d'adhésion à remettre à un militant CGT de ton service ou à renvoyer au SN/PTAS/CGT à La Défense.

MEDAD – PLOT I – 92055 – PARIS LA DEFENSE CEDEX 04 – Tél. 01.40.81.83.12. – Fax. 01.40.81.83.16

email : Internet –sn-ptas-cgt.syndicat@i-carre.net – Intranet : carnet d'adresse – annuaire global équipement – Syndicat : Syndicat/SN PTAS CGT/AC

Notre site Intranet <http://cgt-snptas.syndicat.i2> Notre site Internet <http://snptas-cgt.org>





# Le SNPTAS vous informe...

N°3 du 21 septembre 2007

## Flash.....

### Nous avons raison.

#### Suppression de la notation au MEDAD

Le ministère s'est porté candidat à l'expérimentation de la suppression de la note chiffrée.

Le ministère reconnaît enfin que le processus actuel d'harmonisation est complexe et consomme beaucoup de temps.

Il propose un nouveau dispositif d'évaluation plus intégré à la gestion des ressources humaines.....

Le conseil supérieur de la Fonction Publique de l'État admet, lui aussi, la lourdeur des opérations administratives de notation, et la rigidité des quotas de réduction d'ancienneté.

Axe 1 de la réforme de l'État ?

## Agenda :

### 23 octobre 2007

Élections CAP.

des Adjoints Techniques

des Administrations de l'État

### 8 novembre 2007

Élections aux CTP dans les  
DDEA et les DIIR

## Fonction Publique : Liquidation... ?

Dans un discours démagogique prononcé à Nantes, empreint de flatteries à l'égard des fonctionnaires, le Président de la République annonce clairement la casse du statut de la fonction publique et du service public «à la française». Copiant sur un certain nombre de pays tel que le Canada, la Suède et le Danemark, il a annoncé une série de mesures sous l'argument de modernisation.

Incitation au départ volontaire des agents (**avec un pécule**)

Suppression des statuts particuliers, le choix entre le statut de fonctionnaires ou un contrat privé négocié de gré à gré (**remise en cause globale du statut de la fonction publique et du code du travail**).

Individualisation de la rémunération (**développement du salaire au mérite**)

Remise en cause des 35 heures, et donc du temps de travail.

Non remplacement d'un fonctionnaire sur deux dès 2008.

Remise en cause des missions effectuées par les services de l'état, avec la révision générale des politiques publiques (RGPP, réforme de l'État).

Réduction de moitié du nombre des directions d'Administration Centrale.

Liquidation progressive des services déconcentrés.....

Par contre silence sur les salaires : rien de concret sur la rémunération indiciaire consacrant ainsi la régression du pouvoir d'achat des fonctionnaires (**perte de plus de 6% depuis l'année 2000**).

Nous avons là tous les ingrédients d'un plan social, d'une liquidation programmée des services publics. Avec ces réformes à marche forcée, c'est une drôle de conception du dialogue social pourtant réaffirmé dans ce discours.

Le syndicat SNPTAS-CGT s'oppose au démantèlement du service public porteur de cohésion sociale et de solidarité.

Les agents et les usagers sont attachés au service public.

Dans notre activité quotidienne, dans toutes nos expressions, le SNPTAS-CGT appelle tous les agents à continuer à porter les valeurs d'un service public moderne efficace et au service de tous.

Il appelle tous les agents, avec les usagers, à résister aux attaques du Gouvernement et à promouvoir une conception solidaire et démocratique de progrès de l'action publique.

Le SNPTAS-CGT appelle tous les agents à rejoindre toutes les actions et initiatives qui se mettent en place avec la CGT pour aller dans ce sens.

Le SNPTAS-CGT s'oppose à la destruction du statut de la Fonction Publique.

La CE du SNPTAS-CGT réunie à Tours le 20 septembre 2007

## Le Président répond aux attentes... du Medef !

Le discours du Président de la République sur les réformes sociales à mettre en œuvre prennent appui sur les thèmes qui font les préoccupations sociales des français. Mais les réponses apportées ne répondront pas aux attentes sociales des salariés. Au contraire, les mesures qui se dessinent sont de nature à faire peser l'essentiel des efforts sur les seuls salariés et quasiment rien n'est demandé aux entreprises. Il est par contre affirmé que réformer les régimes spéciaux serait urgent dans le cadre d'une troisième réforme des retraites. Ce n'est donc pas qu'une question d'équité.

# Nouveaux défis pour les services publics !

## Pour des services publics de qualité, accessibles à tous

Plus de 400,000 personnes ont déjà apporté leur soutien au combat de la Confédération Européenne des Syndicats (CES) contre la politique de libéralisation de la Commission européenne. Le SNPTAS-CGT sollicite à nouveau votre soutien afin de mieux faire connaître cette initiative en faveur des services publics.

Les nouvelles tentatives de la Commission européenne pour libéraliser certains services publics - poste, transports, énergie, services sociaux, santé, etc. - montrent l'urgence de protéger les services publics en Europe.

**1 million de signatures pour les services publics** L'objectif de la pétition est de collecter un million de signatures pour pousser la Commission européenne à proposer une législation afin de créer les conditions pour la mise en oeuvre des droits et des besoins fondamentaux, tels que les droits à la santé, à la formation, à la culture, aux transports, à la communication, à l'information, à l'énergie, à l'eau, à la sécurité alimentaire, à l'environnement, au logement, etc.

Les services dans l'UE ont besoin de règles claires, afin de garantir à tous la continuité de l'approvisionnement et un accès équitable. Ces services doivent être d'un niveau de qualité élevé, être accessibles à tous à un prix abordable et faire l'objet d'un contrôle démocratique impliquant tant les consommateurs que les travailleurs de ces secteurs cruciaux.

À l'instar d'autres acteurs clés, la Confédération européenne des syndicats (CES) a déjà présenté un projet de législation cadre, donnant ainsi à la Commission une base de travail. Mais à ce jour, en dépit de demandes répétées, aucune proposition n'a été formulée. Par le biais de cette pétition, la CES demande à la Commission européenne de prendre des mesures afin de promouvoir et de renforcer les services publics.

**Signer la pétition en ligne sur : <http://www.petitionpublicservice.eu/fr>**

### Une législation cadre pour faire face aux tentatives de libéralisation

#### Communication de la Commission européenne relative aux services sociaux.

Le besoin d'une législation cadre est d'autant plus urgent que la Commission européenne vient de publier une communication relative aux services sociaux. Dans ce document, elle semble vouloir soumettre aux règles du marché des services très larges tels que ceux relatifs à l'accompagnement du chômage, de la toxicomanie, de la rupture familiale, à la formation et réinsertion professionnelles, au logement social, ou encore les activités visant à assurer la réinsertion des personnes ayant des besoins à long terme liés à un handicap ou un problème de santé.

#### Autres projets de libéralisations : postes, transports, énergie.

D'autres services sont également de nouveaux confrontés à des projets de libéralisation. Dans le domaine des services postaux, la Commission européenne propose d'ouvrir totalement ce secteur à la concurrence d'ici le 1er janvier 2009 et de supprimer le monopole sur les plis de moins de 50 grammes, dispositif qui permet une égalité de traitement et un accès à tous à ce service d'intérêt général, grâce notamment à la péréquation tarifaire et géographique.

En ce qui concerne les transports, le « troisième paquet ferroviaire » envisage notamment de libéraliser le transport international de voyageurs d'ici 2010. Et la Commission a récemment tenté de séparer les activités de production, de transport et de distribution d'énergie. D'autres projets visant à accroître la libéralisation de certains secteurs sont annoncés, comme par exemple dans les télécoms.

#### Manque de clarté juridique.

L'externalisation des tâches réalisées jusqu'à maintenant par le secteur public entraîne une concurrence croissante d'opérateurs différents. Les États se réservent, dans ce contexte, le rôle de régulateurs, et se voient soumis de plus en plus aux règles européennes du marché intérieur qui réduisent leur champ de manœuvre. La jurisprudence de la Cour européenne de justice intervient dans ce domaine, en l'absence de règles plus claires décidées par les politiques, pour résoudre des conflits entre les obligations de mission publique et les libertés du marché unique. Cette situation n'est pas soutenable, au moins pour deux raisons. La jurisprudence est susceptible d'évolution, et en plus, elle est appliquée à des cas concrets, donc l'insécurité juridique persiste.



Si vous souhaitez nous rejoindre et participer pour agir plus largement sur tout ce qui vous concerne.

## Soutenez la CGT, rejoignez là

déductible pour 66% du montant de votre impôt)

Nom : .....

Prénom : .....

Service : .....

Adresse : .....

Signature

Je souhaite adhérer au SN PTAS CGT

Bulletin d'adhésion à remettre à un militant CGT de ton service ou à renvoyer au SN/PTAS/CGT à La Défense.

MEDAD - PLOT I - 92055 - PARIS LA DEFENSE CEDEX 04 - Tél. 01.40.81.83.12. - Fax. 01.40.81.83.16

email : Internet -sn-ptas-cgt.syndicat@i-carre.net - Intranet : carnet d'adresse - annuaire global équipement - Syndicat : Syndicat/SN PTAS CGT/AC



# Le SNPTAS vous informe...

N°4 du 3 octobre 2007

## Flash..... Ah les hypocrites !

Trois mois ! Il ne leur a fallu que trois mois pour nous faire le coup. Bien sûr, nous le sentions venir gros comme une maison depuis le début.

De quoi parlons-nous ?

De la déclaration du Premier ministre François Fillon, en visite en Corse, qui s'affirme « à la tête d'un Etat qui est en situation de faillite financière ».

Et oui, désolé les gars, les caisses sont vides. Il va falloir vous serrer la ceinture, parce que la dette, vous vous rendez compte...

## Agenda :

**13 octobre 2007**

**18 octobre 2007**

Journées d'actions

*voir ci contre*

**23 octobre 2007**

Élections CAP.

des Adjoints Techniques  
des Administrations de l'État

**8 novembre 2007**

Élections aux CTP  
dans les DDEA et les DIR.

Conception et réalisation: SNPTAS-CGT  
n°4\_3 octobre 2007

## Régimes spéciaux : un dossier déjà bien bouclé

La Cgt avait été invitée à venir discuter au ministère du travail et des relations sociales de « la réforme des régimes spéciaux de retraite ». De la discussion la délégation retire la conclusion que le dossier est déjà bien ficelé.

La Cgt a réaffirmé son refus de principe de l'allongement des durées de cotisation, que ce soit dans le secteur privé ou dans le secteur public. Les régimes spéciaux conservent leurs raisons d'être. Le problème global étant la difficulté partout pour les salariés privés comme les agents publics d'acquiescer le plein de leurs droits au moment de leur départ à la retraite.

La Cgt a réaffirmé qu'elle était prête à une discussion globale sur l'égalité face à la retraite à condition qu'on mette tout sur la table et que l'on ne sépare pas la retraite des autres dimensions du statut du salarié. L'égalité n'est pas l'alignement par le bas.

Le ministre a été clair dans ses réponses : « Avant la mi-octobre il y aurait 2 textes ». Le premier serait la « trame du futur décret », le second « la lettre de mission aux directions d'entreprises concernées par une négociation ». Les organisations syndicales seraient invitées à « formuler leurs remarques sur les 2 documents » juste avant leur publication. C'est le minimum ! Reste que « la trame de futur décret » est déjà bien arrêtée. Ce texte contiendrait 4 dispositions : – l'alignement sur la durée de cotisation de 40 ans, étant précisé que celle-ci passerait bien ensuite rapidement à 41 ans ; – l'indexation des retraites sur les prix et non plus sur les rémunérations des actifs ; – la création d'une décote ; – le passage aux 6 derniers mois de salaires pour le calcul des droits aux IEG (où la référence est la dernière rémunération mensuelle).

Cela ne laisse comme espace de discussion que les modalités de mise en œuvre et l'examen de quelques compensations (rachat des années d'études, régime additionnel, prévoyance, majorations familiales...).

Un tel « cadre de discussion » n'est pas acceptable. Le gouvernement veut d'ailleurs accélérer le processus en décidant que le débat au parlement se tiendrait les 2 et 3 octobre au lieu des 9 et 10. La Cgt remettra à cette occasion un Mémoire explicitant ses propositions.

L'entrevue l'a confirmé. L'heure est à la mobilisation : – le 13 octobre lors de la manifestation nationale pour l'amélioration des conditions de travail, contre les franchises médicales, pour la reconnaissance de la pénibilité ; – le 18 octobre dans chacune des branches et entreprises concernées, SNCF, RATP, IEG(\*) avec les appels unitaires à la grève, en lien avec des initiatives professionnelles et interprofessionnelles qui se décident. (\*) Industries Electriques et Gazières

**Ces 2 rendez-vous seront des étapes importantes pour faire reculer le gouvernement et prendre en compte nos exigences revendicatives sur les régimes spéciaux et sur l'avenir du régime général.**

Déclaration commune Confédération générale du travail, Fédérations des Cheminots, Mines-Energie et Transports Cgt



## Une devinette?

Une devinette : qui écrivait en avril dernier que :

**«pour la santé, la franchise (médicale),  
c'est de l'hypocrisie»,**

En titre d'un texte expliquant que «ce n'est pas la «franchise» évoquée par le candidat de l'UMP qui permettra le retour aux principes de base de l'assurance maladie. D'une manière insidieuse, elle officialiserait le désengagement de l'assurance maladie d'une partie de la couverture en laissant à la charge des patients les premiers montants de soins, c'est-à-dire des sommes dérisoires pour les plus aisées, des montants critiques pour les plus humbles. Il faut au contraire faire recoller le taux de prise en charge par l'assurance maladie avec le tarif dû par le malade, la solidarité devant s'exercer au moment de la dépense entre malades et bien portants, au moment de la cotisation entre personnes de revenus différents» Martin Hirsch.

Mais c'était avant qu'il n'entre au gouvernement Sarkozy.

## L'alternative aux baisses d'impôts

**«Avec 14 milliards d'euros, vous financeriez quoi ?».**

Le magazine Alternatives Economiques, partenaire de l'Observatoire des inégalités, lance [www.baisses-impots.com](http://www.baisses-impots.com), un outil qui vous permet de visualiser concrètement ce qui aurait pu être fait à la place des baisses d'impôt votées cet été.

Places de crèche, logements sociaux, aide au développement... autant de domaines où les besoins sont criants et où l'action de la collectivité aurait un impact direct sur les inégalités. A l'inverse, des mesures comme la réduction des droits de succession ou le bouclier fiscal ne profiteront qu'à une frange réduite de la population.

Et encore, le site ne mesure que l'impact des dispositions récentes. Les baisses d'impôts mises en œuvre depuis 2000 constituent un considérable gâchis. Leur effet a été nul sur la croissance : elles n'ont servi qu'à alimenter l'épargne des ménages les plus aisés. La France y a perdu des dizaines de milliards d'euros, qui auraient pu être utilisés pour assainir les comptes publics, rénover les services publics et réduire les inégalités.

## Projet de loi de finance 2008 : de la croissance souhaitée à la rigueur !

Après les cadeaux de l'été et, au moment où la croissance ne s'annonce pas au rendez-vous fixé par le Président de la République, la question du choix budgétaire reste posée.

De manière inquiétante, le Gouvernement maintient ses prévisions de croissance, le PLF 2008 est bâti sur une hypothèse de croissance comprise entre 2% et 2,5% alors que la Commission européenne la chiffre à 1,9% et l'OCDE à 1,8%. Derrière les chiffres, l'état réel de la France et de ses finances et cette réalité : la dette a encore progressé, elle représente aujourd'hui 64,2% du PIB, c'est 40 milliards d'euros cette année rien que pour les intérêts d'emprunt.

Côté recette, la TVA reste la première ressource avec son caractère injuste, elle rapporte 133 milliards d'euros, ensuite l'impôt sur le revenu 57 milliards d'euros et enfin l'impôt sur les sociétés 46 milliards d'euros.

Non seulement ce sont les salariés qui tirent la croissance mais ce sont aussi les salariés qui contribuent le plus aux recettes de l'Etat.

Comme le souligne le rapport de la Commission des comptes de la Sécurité sociale ce sont, pour 2008, 32 milliards d'euros d'exonération de charges en faveur des entreprises au titre des politiques de l'emploi qu'il faut en partie compenser.

Quelques tours de passe-passe vont être tentés comme l'anticipation de recette fiscale, quelques budgets en réalité sous estimés, quelques opérations de communication autour de la vente de biens immobiliers mais tout cela ne suffira pas à masquer la réalité. Après les cadeaux de l'été, le paquet fiscal, l'exonération des heures supplémentaires, le bouclier fiscal qui protège les français les plus riches. Derrière le mot de «faillite» employé par le Premier Ministre il faut entendre rigueur.

Le chiffre de suppressions de postes de fonctionnaires ne cesse de progresser passant en quelques jours de 22 700 à 22 921 dont 50% dans l'Education nationale. C'est inacceptable! Le budget tel qu'il est présenté a bien un goût amer pour les uns, sucré pour les autres, il ne permet pas de répondre aux attentes sociales qui s'expriment.



Si vous souhaitez nous rejoindre et participer pour agir plus largement sur tout ce qui vous concerne.

**Soutenez la CGT, rejoignez là**

(\* déductible pour 66% du montant de votre impôt)

Nom : .....

Prénom : .....

Service : .....

Adresse : .....

Signature

Je souhaite adhérer au SN PTAS CGT

Bulletin d'adhésion à remettre à un militant CGT de ton service ou à renvoyer au SN/PTAS/CGT à La Défense.

MEDAD - PLOT I - 92055 - PARIS LA DEFENSE CEDEX 04 - Tél. 01.40.81.83.12. - Fax. 01.40.81.83.16

email : Internet -sn-ptas-cgt.syndicat@i-carre.net - Intranet : carnet d'adresse - annuaire global équipement - Syndicat : Syndicat/SN PTAS CGT/AC

Notre site Intranet <http://cgt-snptas.syndicat.i2> Notre site Internet <http://snptas-cgt.org>



# Le SNPTAS vous informe...

N°5 du 22 octobre 2007

## Flash.....

### Le SNPTAS-CGT, s'adresse au ministre.

Dans un courrier au ministre de l'Ecologie, du Développement et de l'Aménagement durables, le SNPTAS-CGT lui demande de réunir un CTPM afin de présenter le Projet de Loi de Finances 2008 du MEDAD.

Pour nous, ce CTPM c'est un moment important d'échange avec les organisations syndicales représentatives au ministère sur les orientations et les moyens de celui-ci.....

Ce point n'est pas à l'ordre du jour du CTPM d'aujourd'hui.....  
La CGT a donc décidé le boycott de celui-ci.

## Agenda :

### 22 octobre 2007

Rencontre des fédérations pour analyser et proposer des prolongements à la journée d'actions du 18 octobre 2007

### 8 novembre 2007

Élections aux CTP  
dans les DDEA et les DIR.

## L'HEURE DE RÉSISTER

On reproche souvent à l'action syndicale d'avoir pour objectif moins de conquérir que de défendre, moins de réformer que de sauvegarder. Ce qui jadis avait été acquis si âprement aujourd'hui se délite. Il faut donc s'accrocher, préserver, et (n'ayons pas peur des mots) conserver.

Ce jeudi, des dizaines de milliers de salariés ont défilé pour «conserver» ce que le système néolibéral veut leur arracher. Mais ils ont fait grève aussi pour sauver au nom de la société tout entière des services publics que l'idéologie dominante a décidé de démanteler. Il est de bon ton de se gausser de ces cheminots ou de ces conducteurs de la RATP qui ne veulent pas travailler plus, ou plus longtemps. De ces profs qui ne veulent pas de classes plus chargées. De ces soignants qui refusent les réductions d'effectifs.

Mais qui, dans la vie, n'a pas quelque chose d'essentiel à «conserver» ?

Un statut, un salaire, un droit à la retraite, un emploi, une santé minée par les conditions de travail, et parfois même la vie, pour les plus déshérités que toute une société abandonne. Vouloir «conserver» n'est pas toujours déshonorant, ni rétrograde. C'est parfois l'essence même de la lutte sociale. Il nous faut, dans l'action, revenir au fond du débat sur le partage des richesses et le temps de travail. Et répondre à ces chroniqueurs de télévision ou ces experts médiatiques qui, toute honte bue, donnent des leçons d'équité sociale alors qu'ils gagnent vingt fois ce que gagne un cheminot. À l'heure des stock-options, des délits d'initiés et des golden parachutes, c'est la retraite du conducteur de la RATP qui est montrée du doigt.

L'ancien vice-président du Medef, Denis Kessler, vient d'en faire l'aveu grossier dans «Challenge» : il faut, dit-il, **«défaire méthodiquement le programme du Conseil National de la Résistance»**.

Il y a 66 ans aujourd'hui, le 22 octobre 1941 dans la carrière de Chateaubriant, Guy Moquet avait 17 ans. Avec 26 de ses camarades, ils avaient connu l'espoir de renouveau du Front Populaire, l'écrasement des républicains espagnols et la non-intervention, la remise en cause des acquis sociaux par des gouvernants qui avaient conduit à la guerre, à la capitulation. Ils combattaient l'armée nazie et le gouvernement de Vichy, sa suppression des libertés et son racisme, sa servilité au grand patronat. Ils associaient à la libération du pays une rupture qui trouvera sa traduction dans le programme du **Comité National de la Résistance**. Le primat de l'intérêt général sur ceux particuliers, le contrôle économique de la nation, le développement des services publics.....,

## Conférence sur le pouvoir d'achat des agents de la Fonction publique,

**le Ministre ne convainc que d'une chose, la nécessité de l'action.**

**Il le dit lui même.....**«En France il y a un problème de pouvoir d'achat et les fonctionnaires ont également un problème de pouvoir d'achat», a reconnu M. Woerth. «Ils ne gagnent pas assez, comme les salariés du secteur privé par rapport à d'autres pays, le pouvoir d'achat en France a plutôt diminué ces 10 ou 15 dernières années», a-t-il dit.

**Sur cette question également, la CGT appelle à amplifier la mobilisation afin de pousser le gouvernement à revoir sa copie.**

Il en va du pouvoir d'achat des agents de la Fonction publique, actifs et retraités. Il en va de l'intérêt de l'ensemble des citoyens face aux projets destructeurs pour la Fonction publique annoncés par le Président de la république.

## Le président de la République veut réduire la pauvreté

**Réduire d'un tiers la pauvreté en cinq ans, pourquoi pas ? Mais cela risque d'être difficile si l'Etat continue à utiliser toutes ses marges de manoeuvre au profit des plus aisés.**

Le président de la République a annoncé - lors du 20e anniversaire de la journée internationale de lutte contre la misère - son intention de réduire la pauvreté d'un tiers en 5 ans. Pour cela, il compte essentiellement sur le revenu de solidarité active (RSA), mécanisme qui vise à « inciter » les plus démunis à reprendre un travail en complétant leurs revenus. Les effets du RSA demeurent très aléatoires : personne n'a mesuré le niveau de « désincitation » actuel des pauvres, et ce mécanisme - qui ne sera opérationnel qu'en 2009 - ne concerne que les actifs. Pour l'heure, rien n'a été annoncé pour les personnes âgées démunies notamment.

Dès son arrivée, le premier acte du président de la République a été d'utiliser l'argent de l'Etat pour accroître le pouvoir d'achat des couches sociales les plus aisées. Si l'on ne prend pas en compte la mesure sur les heures supplémentaires, 9 milliards d'euros ont ainsi été dépensés l'été dernier en baisses d'impôts (droits de succession, bouclier fiscal ou autres). Il faut noter que fixer le RMI (1,2 million de titulaires) au-dessus du seuil de pauvreté aurait coûté entre 3,4 et 5,4 milliards d'euros suivant le seuil de pauvreté considéré. Le RSA, en phase expérimentale, se verra doté de 25 millions d'euros (soit 360 fois moins que les baisses d'impôts)...

Depuis 2000, les différents gouvernements qui se sont succédés ont gaspillé de la sorte des dizaines de milliards d'euros d'argent public en diminutions d'impôts, qui ont grossi l'épargne des couches favorisées, sans aucun effet sur la croissance et l'emploi.

Chacun semble s'en accommoder, en faisant mine de croire aux discours officiels. La question est de savoir jusqu'à quel point ce grand écart est soutenable.

Nous vous invitons à retrouver nos revendications en détail sur notre site Intranet : <http://cgt-snptas.syndicat.i2> ou Internet: <http://snptas-cgt.org>

## Escalade

Un degré de plus dans l'ignominie au journal de 20 heures de France 2, le 2 octobre.

Le préfet de la Manche organise pour les journalistes une chasse aux clandestins sur le port de Cherbourg, les journalistes filment, sans broncher, ces hommes qu'on sort de leur cachette, sous des camions, dans des conteneurs, terrorisés dans la lumière des projecteurs, le présentateur diffuse sans plus d'émotion que s'il s'agissait d'une battue pour des animaux nuisibles.

Non, s'il s'agissait d'animaux, il aurait demandé d'éloigner les enfants que les images auraient pu choquer...

Mais dans quel pays vivons-nous ? Mais dans quel siècle vivons-nous ? Comment supportons-nous d'avoir mis au pouvoir des gens capables de ça ?

Quand allons-nous hurler « Assez ! » ?

## Rassemblements en France contre le projet sur l'immigration et les tests ADN

Plusieurs milliers de personnes ont défilé samedi 20 octobre dans les grandes villes françaises contre le projet de loi Hortefeux sur l'immigration et sa disposition controversée sur les tests ADN, à l'occasion d'une « journée nationale de la solidarité avec les étrangers ».

Trois jours avant l'adoption définitive du texte par le Parlement, le Réseau éducation sans frontières (RESF) et le collectif Unis contre une immigration jetable, soutenus par des organisations de défense des droits de l'Homme et des partis de gauche, avaient lancé un appel à la mobilisation.



Si vous souhaitez nous rejoindre et participer pour agir plus largement sur tout ce qui vous concerne.

## Soutenez la CGT, rejoignez là

déductible pour 66% du montant de votre impôt)

Nom : .....

Prénom : .....

Service : .....

Adresse : .....

Signature

Je souhaite adhérer au SN PTAS CGT

Bulletin d'adhésion à remettre à un militant CGT de ton service ou à renvoyer au SN/PTAS/CGT à La Défense.

MEDAD - PLOT I - 92055 - PARIS LA DEFENSE CEDEX 04 - Tél. 01.40.81.83.12. - Fax. 01.40.81.83.16

email : Internet -sn-ptas-cgt.syndicat@i-carre.net - Intranet : carnet d'adresse - annuaire global équipement - Syndicat : Syndicat/SN PTAS CGT/AC



# Le SNPTAS vous informe...

N°6 du 7 novembre 2007

## Flash.....

### Le conflit le plus cher depuis la Seconde Guerre mondiale

Quand Bush quittera ses fonctions, fin 2008, il aura dépensé 1 000 milliards de dollars pour ses interventions militaires en Irak et en Afghanistan, soit plus que les coûts cumulés de la guerre de Corée et de celle du Vietnam. Le président a opposé son veto au financement sur cinq ans et à hauteur de 35 milliards de dollars d'un programme d'assurance-santé destiné aux enfants.

Pour un coût inférieur à 40 jours en Irak, il est possible d'assurer la couverture médicale de 10 millions d'enfants pendant une année entière.....

## Agenda :

### 8 novembre 2007

Élections aux CTP  
dans les DDEA et les DIR.

### 14 novembre 2007

Journée d'actions OPA.

### 20 novembre 2007

Les fédérations de la Fonction publique, CGT, CFDT, FO, FSU, UNSA, SOLIDAIRES, CFTC, appellent tous les agents à faire grève, à se rassembler et à manifester.

## POURQUOI LE 20 NOVEMBRE ?

(jour du vote du budget à l'Assemblée Nationale)

- Face aux exigences d'augmentation de la valeur du point d'indice pour un réel maintien du pouvoir d'achat pour tous, et de refonte globale de la grille indiciaire, le gouvernement évoque des «mesures concrètes et ciblées» sur une partie des agents de la Fonction publique.

- Face aux exigences d'un service public de qualité et de proximité, répondant encore mieux aux besoins de toute la population, basé sur des emplois publics statutaires,

Le Premier ministre nous répond «Moins de services, moins de personnels, moins d'Etat», confirmé par la suppression de plus de 22 000 postes dans le projet de budget 2008.

Alors devant le refus persistant du gouvernement de répondre aux exigences et face à ces reculs inacceptables pour les personnels et les usagers, nous considérons que l'heure est venue d'une riposte d'envergure pour obtenir satisfaction.

---

## Imposons la baisse des taxes sur les carburants

**Pour 100 euro dépensés en super-95, l'automobiliste paye :**

**53 euro en TIPP et 16 euro en TVA !**

**Pour 100 euro de gazole, il paye 43 euro en TIPP et 16 euro en TVA !**

En France les carburants sont imposés deux fois: une fois avec la taxe intérieure sur les produits pétroliers (TIPP), une autre fois avec la TVA. C'est une manne colossale (**plus de 20 milliards d'euros par an au seul titre de la TIPP**).

Et tout cet argent, qui revient pour l'essentiel à l'État, alimente le tonneau des Danaïdes des aides aux grandes entreprises, des exonérations de cotisations sociales patronales, des soutiens aux profits et aux marchés financiers, contre l'emploi, le service public et la croissance réelle.

Le ministre du Budget, Eric Woerth, a affirmé mardi que le prix élevé du pétrole pouvait «jouer sur la croissance» française, mais qu'il n'y avait «pas de raison» pour l'instant de modifier les prévisions du gouvernement. «Ca peut jouer sur la croissance, évidemment, à terme», a-t-il dit.



## Au train où vont les choses...

Les réformes, c'est comme les trains.

Il y a les TGV, objets de toutes les attentions. Et les autres, les tortillards, ceux dont on ne parle jamais, ni pressés, ni prioritaires. A peine élu, le président de la République se jette ainsi sur la réforme des régimes spéciaux de retraite. Rien ne semble plus urgent que d'extirper cette scandaleuse inégalité entre Français.

Aucune minute ne doit être perdue pour mettre fin aux avantages, dont bénéficient les cheminots et les agents EDF, vrais privilégiés de la République. Qu'ils bloquent les trains s'ils le veulent, celui de la réforme passera quoi qu'il arrive!

Les problèmes de trains, on le sait, ne sont malheureusement pas toujours faciles à résoudre. En particulier quand ils se croisent. Voilà donc notre président moins à l'aise quand passe soudain le lourd convoi de l'affaire EADS. Révélée par l'Autorité des marchés financiers, celle-ci met en scène, au plus mauvais moment, l'enrichissement massif des actionnaires et des principaux dirigeants du groupe aéronautique franco-allemand, soupçonnés de délits d'initié.

Dans cette affaire, c'est en millions d'euros que se comptent privilèges et inégalités. Mais ils concernent des détenteurs de ces fameuses stock-options dont la réforme avance à un tout autre train que celle des régimes spéciaux de retraite...

Ce n'est pas faute, pourtant, d'en mesurer la nécessité. Un rapport de la Cour des comptes, publié à la mi-septembre, stigmatise en effet l'exonération des charges sociales dont bénéficient les stock-options. Evaluant le montant total de celles-ci à 8,5 milliards d'euros en 2005, les magistrats estiment ainsi à 3,2 milliards la perte de recettes pour la Sécurité sociale, soit la moitié du déficit de l'assurance-maladie.

Nul doute que ces privilégiés-là ne s'opposent pas à une petite contribution sociale. D'autant plus que le gouvernement comme le Parlement, contraints d'agir sous la poussée du scandale EADS, semblent avoir malgré tout des ambitions très modestes. Les prélèvements envisagés ne dépassent pas 5 %, quand les cotisations sociales sur les salaires s'élèvent à 37,88 % !

**Que voulez-vous, toutes les réformes ne peuvent pas rouler à la même vitesse.**

## Retraites et stock-options: deux réformes, deux vitesses



Si vous souhaitez nous rejoindre et participer pour agir plus largement sur tout ce qui vous concerne.

**Soutenez la CGT, rejoignez-la.**

déductible pour 66% du montant de votre impôt)

Nom : .....

Prénom : .....

Service : .....

Adresse : .....

Signature

Je souhaite adhérer au SN PTAS CGT

Bulletin d'adhésion à remettre à un militant CGT de ton service ou à renvoyer au SN/PTAS/CGT à La Défense.

MEDAD - PLOT I - 92055 - PARIS LA DEFENSE CEDEX 04 - Tél. 01.40.81.83.12. - Fax. 01.40.81.83.16

email : Internet -sn-ptas-cgt.syndicat@i-carre.net - Intranet : carnet d'adresse - annuaire global équipement - Syndicat : Syndicat/SN PTAS CGT/AC

Nous vous invitons à retrouver  
nos revendications en détail

sur notre site Intranet : <http://cgt-snptas.syndicat.i2>  
sur notre site Internet: <http://snptas-cgt.org>

## Les revenus démesurés des grands patrons

**En 2006, Bernard Arnault (LVMH) a touché l'équivalent de 27 000 années de Smic net en dividendes et les revenus de Louis Schweitzer (ex-Renault) se sont montés à un millénaire de Smic...**

100 ans, 500 ans, jusqu'à 27 millénaires de Smic en une année. Même une fois les impôts payés (non comptabilisés dans les données ci-contre), les émoluments des grands patrons - publiés par le magazine Capital - demeurent considérables. Les niveaux de rémunérations de ces grands patrons sont parmi les plus élevés en Europe.

Le millénaire de Smic de l'ex PDG de Renault, Louis Schweitzer (devenu président de la Haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité, la Halde) ont de quoi faire rêver les salariés du groupe. Mais les plus gros bonus viennent des dividendes : avec 326 millions d'euros en 2006, Bernard Arnault (PDG de LVMH, numéro un du secteur du Luxe) encaisse 27 000 ans de Smic. Et comme le souligne Capital, les revenus de certains ont augmenté de 25 % en un an.

### Au fait : à quoi bon être si riche ?

Ces revenus sont très supérieurs à ce qu'un individu peut dépenser au cours d'une vie. Sauf qu'ils garantissent surtout un haut niveau de vie à plusieurs générations....





# Le SNPTAS vous informe...

N°7 du 23 novembre 2007

## Flash.....

### Procédure

Finalement, pas besoin de travailler plus pour gagner plus: on peut se contenter de travailler autant et de faire voter son augmentation de salaire par l'Assemblée nationale.

Vous croyez que si je leur écris... ?

## Agenda :

### 6 décembre 2007

Déclaration du Président de la République sur la Révision Générale des Politiques Publiques, RGPP.

### 18 décembre 2007

CTPM

### Printemps 2008

**Jusqu'au printemps 2008, le gouvernement organise une large concertation sur l'avenir de la fonction publique.**

## Fonctionnaires:

### Une nouvelle action début décembre ?

Les huit fédérations de fonctionnaires (CGT, FO, CFDT, FSU, Unsa, CFE-CGC, CFTC, Solidaires) réunies mercredi soir en intersyndicale, ont posé un ultimatum au gouvernement, exigeant l'ouverture de négociations sur les salaires avant le 30 novembre, et menaçant le cas échéant d'une «nouvelle action commune» début décembre.

«Si le gouvernement ne donne pas de réponse favorable», elles «décideront d'amplifier la mobilisation par une nouvelle action commune dès le début décembre 2007", ont-elles indiqué dans un communiqué commun.

Les Fédérations, exigent, «le rattrapage des pertes de pouvoir d'achat», qu'ils chiffrent à près de 7% depuis 2000, en se basant sur l'évolution du point d'indice, «et l'ouverture immédiate de négociations salariales» pour 2007.

### La négociation salariale bloquée ?

La question de la négociation salariale dans la fonction publique est un sujet hautement sensible... qui piétine depuis des années.

Enjeu : l'augmentation du point d'indice à la base de la rémunération des cinq millions de fonctionnaires. Les syndicats demandent sa revalorisation substantielle depuis une décennie et déplorent la dégradation du pouvoir d'achat des agents publics.

Le ministère répond que l'État n'a pas de marge de manœuvre et oppose d'autres chiffres que ceux des syndicats sur l'évolution des rémunérations. Le contentieux est vif. Les raisons ?

Elles sont multiples.

Primo, aucun calendrier fixe n'existe pour rythmer les négociations. Ces dernières peuvent concerner une ou plusieurs années et sont parfois engagées alors que le Parlement a déjà voté le budget de l'État pour l'année à venir...

Secundo, l'importance de l'enjeu, en termes financiers, entraîne l'implication non seulement du ministère de la Fonction publique, mais aussi des collectivités territoriales, de Bercy et de Matignon. La diversité des interlocuteurs ne facilite les échanges avec les syndicats.

Nous devons rester mobilisés face aux échéances à venir: retraites, protection sociale... Le ministre de la Fonction Publique veut rompre avec la revalorisation du point d'indice, qui sert de calcul pour la pension de retraite, amplifier la rémunération individualisée et au mérite. Nous disons NON à cette politique et nous invitons, dans la perspective d'actions fortes à signer la pétition Cgt-PTAS à ce sujet.

## Il y a les grèves attendues :

Bloquer les trains, le métro, les facs, ce n'est pas très original. Un nouveau président ne va pas forcément tout changer du jour au lendemain. Pour le 30 novembre, un autre mouvement s'annonce, plus insolite la journée sans Sarkozy. Un certain RDT (Rassemblement pour la démocratie à la télévision) l'a décrétée, et il est un peu tôt pour dire si cette grève-là sera suivie, et par qui.

En parlant de ne pas parler de lui, on en parle déjà. C'est tout le problème des médias en ce moment: il y a ceux qui se laissent envahir par Nicolas Sarkozy et ceux qui déplorent cette omniprésence.

Les journaux en profitent pour critiquer leur vieille et chère amie la télé. Mais à la télé, il n'y a pas que des JT emboitant le pas du président. On y voit parfois des philosophes, des vrais. Et que font ces philosophes ?

Ils parlent eux aussi de Nicolas Sarkozy.  
Le monde à l'envers.....

Au fond, le mieux serait peut-être de créer Sarko TV, une chaîne où l'on verrait Sarkozy 24 heures sur 24, en temps réel et jusque dans son loft élyséen. Tout le monde, pro et anti, serait alors content.

La sarkozite serait un virus parfaitement intégré à notre organisme.

On ne penserait même plus à le soigner.

## Laurence Parisot propose de supprimer la durée légale du travail

Alors que Nicolas Sarkozy a promis des initiatives rapides sur la question du pouvoir d'achat, de la croissance et de l'emploi, la présidente du Medef a reconnu qu'il existait un vrai problème de pouvoir d'achat en France et a réitéré sa proposition de supprimer la durée légale du travail afin d'y remédier.

Cette suppression de la durée légale du travail figurait dans le livre blanc intitulé «Besoin d'Air» que la présidente du Medef avait publié en janvier au début de la campagne pour l'élection présidentielle et dans lequel le Medef détaillait ses propositions de réformes pour les dix prochaines années.

Pour Laurence Parisot «les deux axes principaux» à travailler» sont de baisser les prélèvements obligatoires sur les entreprises et de remettre sur la table la question de durée légale du travail pour aller vers une durée du travail négociée branche par branche.

«Les heures supplémentaires, le dispositif (d'exonération de charges sociales) mis en place par la loi TEPA va dans le bon sens mais a-t-il assez de force, assez d'intensité pour qu'il y ait des effets significatifs et rapides. Je ne suis pas certaine. Si j'ajoute les assouplissements antérieurs plus cet assouplissement, on arrive à de tels usages à gaz que c'est rébarbatif», a-t-elle dit.

«C'est là que je me demande s'il ne faut pas accepter de mettre sur la table la question de la suppression de la durée légale du travail».

Nous vous invitons à retrouver nos revendications en détail sur notre site Intranet : <http://cgt-snptas.syndicat.i2> ou Internet: <http://snptas-cgt.org>

## Toujours pas d'enquête judiciaire sur la caisse noire de l'UIMM

Ca fait 56 jours que l'enquête préliminaire a été rendue publique sur les millions d'euros liquide d'argent sale du Medef. 56 jours ! Et Mme Dati n'a ouvert encore aucune enquête judiciaire. Le patron de l'Unedic (!), DGS, payait des salaires en liquide sans cotisations sociales ! Il alimentait des caisses anti grèves. Est ce lui qui paie les manifs de prétendus usagers venus de Neuilly ? Qui paie l'UNI ? Qui payait déjà l'UNI du temps du «jeune» Sarkozy en 1976 ? Dans quel pays sommes nous ?

Où va cet argent sale ? ... Pourquoi cette «omerta» qui dure ?



Si vous souhaitez nous rejoindre et participer pour agir plus largement sur tout ce qui vous concerne.  
**Soutenez la CGT, rejoignez-la.**

(\* déductible pour 66% du montant de votre impôt)

Nom : .....

Prénom : .....

Service : .....

Adresse : .....

Signature

Je souhaite adhérer au SN PTAS CGT

Bulletin d'adhésion à remettre à un militant CGT de ton service ou à renvoyer au SN/PTAS/CGT à La Défense.

MEDAD - PLOT I - 92055 - PARIS LA DEFENSE CEDEX 04 - Tél. 01.40.81.83.12. - Fax. 01.40.81.83.16

email : Internet -sn-ptas-cgt.syndicat@i-carre.net - Intranet : carnet d'adresse - annuaire global équipement - Syndicat : Syndicat/SN PTAS CGT/AC

Notre site Intranet <http://cgt-snptas.syndicat.i2> Notre site Internet <http://snptas-cgt.org>



# Le SNPTAS vous informe...

N°8 du 3 décembre 2007

n° spécial «Pouvoir d'achat»

## Flash.....

### **SANTÉ: Les spécialistes décrochent des hausses de tarifs**

Au 1er janvier, les médecins spécialistes bénéficieront d'une augmentation de 5% en moyenne du tarif pour certains de leurs actes.

Un pansement chirurgical coûtera même 30% plus cher.

Un coup dur pour les patients

C'est la conséquence d'un discret accord signé le 20 novembre dernier entre l'assurance maladie et trois syndicats (CSMF SML, Alliance).

Coût pour la Sécu : 25 millions d'euros.

Le 20 novembre.....

ça me dit quelque chose !!!

Pas vous ?

## Agenda :

### **12 décembre 2007**

Déclaration du Président de la République sur la Révision Générale des Politiques Publiques, RGPP

### **18 décembre 2007**

CTPM

### **25 décembre 2007**

Noël.....pourquoi ne pas croire... au Père Noël !!!  
mais à Saint Nicolas.....

Conception et réalisation: SNPTAS-CGT  
n°8\_3 décembre 2007

## Suite à l'intervention du Président de la République du 29 novembre 2007

Très attendue depuis les récentes journées d'action, la conférence de presse de Nicolas Sarkozy, avec pour thème le pouvoir d'achat, a été largement suivie dans l'espoir de réponses positives aux revendications portées par les salariés et les organisations syndicales. La déception de tous est forte, ils sont pourtant de moins en moins dupe de ces effets d'annonce.

Les inquiétudes sont grandes sur le pouvoir d'achat, l'absence d'augmentations des salaires, tant sur les rémunérations que sur les retraites. L'avenir sur tous ces points est très sombre. L'écart ou plutôt la fracture entre les catégories sociales s'accroît. Les cadeaux fiscaux de 15 milliards d'euros accordés cet été ne concernent que les plus aisés, soit une minorité. Les augmentations possibles sont autofinancées par ceux qui sont déjà dans la difficulté, les salariés.

Annoncée déjà depuis plusieurs jours, dans l'esprit du paiement du rachat d'un maximum de quatre jours RTT de cette fin d'année 2007, la généralisation du rachat des jours RTT est actée. C'est une attaque frontale contre les 35 heures. C'est ce que le Président de la République avait annoncé dans son discours du 18 septembre 2007. La finalité sera à très court terme de référencer le temps de travail sur la base des 48 heures (règles européennes sur le temps de travail maximum) et permettre ainsi plus de «flexibilité» aux entreprises au détriment du salarié pour être un «outil» aux services de l'employeur avec la soumission qui s'impose des salariés .

La possibilité d'élargir également la légalisation sur le travail du dimanche est ouverte mais pour combien de temps à l'unique demande des salariés(e) ?  
lire page suivante.....

### **Bercy s'est servi sur les surplus fiscaux de 2007**

Contrairement à la règle qu'il a lui-même fixée, le gouvernement a dû puiser dans ses surplus de recettes fiscales 2007 pour financer le coût des baisses d'impôts votées cet été et déjà entrées en vigueur : la défiscalisation des heures supplémentaires depuis le 1er octobre et celle des successions et des donations depuis le 22 août, date de promulgation de la loi en faveur du travail, de l'emploi et du pouvoir d'achat (Tepa). Les 735 millions d'euros que coûtent ces deux mesures en 2007 (500 millions d'euros au titre des héritages et 235 millions au titre des heures supplémentaires) ont été pris sur les plus-values de recettes fiscales de cette année.

*C'est le rapporteur général du Budget à l'Assemblée nationale qui a mis le doigt sur cette opération, que le ministère du Budget et des Comptes publics avait passée sous silence.*

Abandonner la durée légale de 35 heures serait une contradiction avec l'objectif affiché d'injecter du pouvoir d'achat dans l'économie grâce au nouveau dispositif rémunérant mieux les heures supplémentaires depuis le 1er octobre. Les 35 heures correspondent au seuil de déclenchement des heures supplémentaires, et on ne sait pas comment les heures supplémentaires seraient alors majorées, ni même si elles le seraient»

*suite de la première page*

Par contre, sur l'augmentation des salaires de base, des rémunérations, des retraites, aucune annonce n'a été faite, sauf concernant les heures supplémentaires, payées à 25% de plus, pour les fonctionnaires, sur ce point, il conviendra d'être très prudent sur les conséquences dans les services et entre les agents. **Les heures supplémentaires ne seront prises en compte que si c'est une demande de l'administration et pour un travail supplémentaire correspondant.....**

C'est la porte ouverte à de grandes dérives dans les services, c'est également la meilleure façon de faire croire aux agents que leur salaire augmente. Enfin c'est profiter de la faiblesse de leur pouvoir d'achat, alors que tous les produits de première nécessité connaissent une augmentation importante.

Le message est clair et le cap est celui affiché depuis plusieurs mois si nous reprenons les discours des 18 et 19 septembre 2007. Ce nouveau grand numéro médiatique de Sarkozy ne doit tromper personne. Derrière un discours aux relents populistes et communautaristes ces annonces se résument à la poursuite à marche forcée et globale du programme de refondation sociale du MEDEF dont il est le chargé de mission :

- **Fin des 35H** et de toute référence légale au temps de travail hebdomadaire

- **Casse du code du travail.**

- **Poursuite des privatisations** dont celle d'EDF/GDF avec l'argument fallacieux de financement des universités etc....

Sur dernier point le mensonge est énorme lorsqu'il dit que s'il voulait privatiser les universités il n'y mettrait pas autant d'argent, alors que c'est justement ce qu'à toujours fait l'Etat avant toute privatisation, pour améliorer le cadeaux aux requins de la finance

Il reste à attendre la suite et notamment son discours du 12 décembre sur la RGPP et la réforme de l'Etat qui devrait confirmer les menaces sur la fonction publique et notre statut.

**La méthode est particulièrement indigne puisqu'il sert des difficultés de pouvoir d'achat des français comme point d'appui pour leur faire accepter ces mesures anti sociales.**

Et il ose parler de prise en otage au sujet des grèves !!

S'attendre à des réponses positives aux revendications des agents n'est pas dans le programme du Président de la République et de son gouvernement. Pourtant, contrairement aux informations diffusées par la plupart des médias, nos rémunérations n'augmentent pas et le tassement des grilles indiciaires est réel. Le ministre de la Fonction Publique veut rompre avec la revalorisation du point d'indice, qui sert de calcul pour la pension de retraite, amplifier la rémunération individualisée et au mérite. Les modifications qui seront mises en place sur l'ensemble des primes doivent nous inquiéter très fortement et l'expérimentation de la nouvelle évaluation-(notation) ne nous rassure pas.

**La récente journée d'action du 20 novembre doit être suivie par un processus large et unitaire.** Le malaise des agents dans les services de l'État, des salariés dans les entreprises, la fracture amplifiée par Sarkozy entre les catégories sociales risque de nous entraîner dans une grave crise de société, avec des dérives dangereuses et incontrôlables.

Nous vous invitons à retrouver nos revendications

sur notre site Intranet : <http://cgt-snptas.syndicat.i2>  
ou Internet: <http://snptas-cgt.org>

**Une hausse des prix « sensibles »** L'attention des consommateurs se fixe sur les produits achetés le plus fréquemment. Or ceux-ci ont subi de fortes hausses ces derniers mois, à l'instar du carburant (+8,2 % sur un an), des loyers (+3,2 %) ou du tabac (+6,2 %). Les ménages sont toujours très critiques sur les effets du passage à l'euro.....



Si vous souhaitez nous rejoindre et participer pour agir plus largement sur tout ce qui vous concerne.

**Soutenez la CGT, rejoignez-la.**

déductible pour 66% du montant de votre impôt)

Nom : .....

Prénom : .....

Service : .....

Adresse : .....

Signature

Je souhaite adhérer au SN PTAS CGT

Bulletin d'adhésion à remettre à un militant CGT de ton service ou à renvoyer au SN/PTAS/CGT à La Défense.

MEDAD - PLOT I - 92055 - PARIS LA DEFENSE CEDEX 04 - Tél. 01.40.81.83.12. - Fax. 01.40.81.83.16

email : Internet -sn-ptas-cgt.syndicat@i-carre.net - Intranet : carnet d'adresse - annuaire global équipement - Syndicat : Syndicat/SN PTAS CGT/AC

Notre site Intranet <http://cgt-snptas.syndicat.i2> Notre site Internet <http://snptas-cgt.org>





# Le SNPTAS vous informe...

N°9 du 11 décembre 2007

## Flash.....

### SALAIRES !

Un rendez-vous est prévu....  
**le 17 décembre** pour lancer les négociations salariales avec le ministre du Budget et de la Fonction publique, Eric Woerth, que les syndicats réclamaient depuis longtemps.

Le principe d'une augmentation générale n'est aujourd'hui plus exclu.....**Pour 2009 !!!**

## Agenda :

### 12 décembre 2007

Déclaration du Président de la République sur la Révision Générale des Politiques Publiques, RGPP

### 13 décembre 2007

Réunion DRE, DRIRE, DIREN, sur la réorganisation du MEDAD...

### 18 décembre 2007

CTPM

### 25 décembre 2007

Noël.....pourquoi ne pas croire...au Père Noël !!!  
mais à saint Nicolas.....

## La nouvelle organisation du MEDAD

Dans un message adressé aux personnels, le 7 décembre dernier, le Ministre d'État, ministre de l'Ecologie, du Développement et de l'Aménagement durables, Jean-Louis BORLOO, nous annonce la nouvelle organisation centrale du MEDAD, sous la forme de trois piliers, un Secrétariat Général, un Commissariat Général au Développement Durable et cinq directions générales opérationnelles.

Cette nouvelle organisation proposée consiste à diviser par quatre les vingt administrations centrales existantes suite à la création du MEDAD.

A la lecture des politiques annoncées au sein de ces futures administrations centrales, nos interrogations subsistent, les informations données sont floues.

Plusieurs interrogations demeurent sans réponses :

- Quelles missions seront réalisées par le MEDAD ?
- Quel mode d'organisation proposez-vous (interne, sous-traitance, agence) ?
- Quid des services déconcentrés et des agents ?
- Quelle suppression d'effectifs

Dans ce message, pas de véritables annonces sur les services déconcentrés, les services à compétence nationale, les établissements publics existants, les écoles et organismes de formation, les agents ne comprennent pas cette absence.

Faut-il s'attendre à de nouvelles fusions: DRIRE/DIREN avec intégration des DRE; les DDE/DDA ? Quel avenir sera donné aux services déconcentrés départementaux et régionaux ? Quel avenir pour les services navigation ? pour l'éducation et la sécurité routières ? Quel avenir pour la DGR et les DIR créées en 2007 ? Autre inquiétude, la proposition de loi portant création d'un réseau technique des collectivités territoriales vaut-elle modification profonde du réseau technique du MEDAD et de l'avenir du réseau techniques technique de l'Etat ?

Globalement il est impossible de retrouver les missions des services de l'ex Equipement dans votre message et notes de services qui l'accompagnent. On ne retrouve pas l'ingénierie publique, l'ADS, l'assistance technique aux communes, la sécurité routière, le logement ...

Monsieur le ministre, en cette fin d'année 2007, année qui a connue de profondes modifications, avec des conséquences professionnelles, personnelles pour les agents, de très fortes inquiétudes demeurent. En cette veille de fêtes, l'ensemble des personnels s'interroge.... et l'absence de réponses à leurs questions et revendications ne les rassure pas.

**Sommes nous les pions d'un échiquier politique ?  
Sommes nous condamnés à disparaître ?**

Doivent-ils faire les frais de la libéralisation du service public, tant souhaitée par certains de vos collègues ministres ? Qu'ont fait les agents du MEDAD pour mériter ce mépris ?

Annoncé depuis quelques semaines, un Comité Technique Paritaire Ministériel se tiendra le 18 décembre 2007 (présidé par le ministre).

Avec à l'ordre du jour : Présentation de l'organisation Centrale du MEDAD

**Le SNPTAS-CGT, dans une lettre ouverte au ministre, qu'il publiera cette semaine, posera toutes ces questions. et il entend bien avoir des réponses.**



Il faut maintenir la pression ; dans ce cadre, la CGT Fonction Publique appelle à une semaine d'actions du 17 au 21 décembre, afin de construire le rapport de force sous toutes les formes possibles et de manière unitaire.

## GRH et GPEEC.....

Dans le cadre des évolutions proposées par le Président de la République, la gestion des ressources humaines, la gestion prévisionnelle des emplois des effectifs des compétences sont au cœur des conférences nationales de la Fonction Publique.

Ce que le gouvernement appelle des «évolutions», pourraient se résumer, par la mise en place d'une individualisation poussée à l'extrême. Une rémunération au mérite basée sur des primes très fortement modulées, avec de moins en moins de référence avec les grilles indiciaires que l'État considère comme un carcan. Cela pour permettre l'augmentation des fonctionnaires de manière strictement individuelle. Pour certains(es), cela peut paraître prometteur et source d'évolution. Ces modifications sont présentées ou «vendues» aux agents comme source de gain personnel (pouvoir d'achat). Ne nous trompons pas, ces «évolutions» pour l'organisation des services, leur gestion et la gestion du personnel s'apparentent de plus en plus à celles des entreprises privées. Nous entrons dans une organisation de type « flux tendu » qui doit répondre aux volontés hiérarchiques et nous ne sommes plus dans une sorte de production « de masse » mais dans une production « personnalisée ».

Au sein du MEDAD, la DGPA se garde bien d'afficher une ligne directrice définie. En effet sous couvert de «Dialogue Social»....le ministère entend faire passer sa réforme par « petits bouts » dans différents groupes de travail, sans nous présenter une vue d'ensemble de sa démarche dans cette réforme importante pour tous les agents du MEDAD. Le SNPTAS-CGT condamne cette politique visant à créer des contraintes nouvelles sur les agents et les services. Il met en garde contre la fragilisation de chacun, la contractualisation dans la notion de parcours professionnels, la gestion individualisée. Il s'oppose à la culture du résultat.

## Désaccord de Grenelle

un «Grenelle de la presse», un «Grenelle du football français», un «Grenelle du pouvoir d'achat», un «Grenelle de l'audiovisuel», un «Grenelle de la santé», un «Grenelle de la consommation», un «Grenelle du rugby», un «Grenelle de l'insertion», un «Grenelle des banlieues». Un Grenelle des Grenelle pour en finir avec les Grenelle!

## «Monétiser» la RTT.....

Le président de la République ne sait pas quoi inventer pour sortir des contradictions dans lesquelles il s'est fourré lui-même. Il a promis d'augmenter le pouvoir d'achat des travailleurs, mais il refuse d'augmenter le SMIC et il écoute le Medef qui crie au scandale dès que l'on parle d'augmenter les salaires. Il a supprimé les cotisations sociales patronales sur les heures supplémentaires, mais les entreprises ne proposent pas d'heures supplémentaires à effectuer si elles n'ont pas d'activités nouvelles, sauf en transformant des heures normales en supplémentaires pour bénéficier de l'aubaine. Tout ça ne fait pas du pouvoir d'achat en plus, pendant que les prix des produits de première nécessité, l'alimentation, le logement, l'énergie, les transports, se mettent à galoper.

Que reste-t-il comme solution à un président coincé dans une impasse et à un patronat gavé de profits pour distribuer quelques miettes ? Réponse : « monétiser la RTT ». Il fallait trouver la formule. Chapeau, messieurs les conseillers en communication !

Il ne reste plus à Madame Parisot et à Monsieur Sarkozy qu'à inventer la monétisation des dimanches, des jours fériés et des congés. Et la monétisation de la retraite ? Ils y pensent... pour éliminer à jamais l'idée même d'augmentation du salaire.

Nous vous invitons à retrouver nos revendications

sur notre site Intranet : <http://cgt-snptas.syndicat.i2>  
ou Internet: <http://snptas-cgt.org>



Si vous souhaitez nous rejoindre et participer pour agir plus largement sur tout ce qui vous concerne.

## Soutenez la CGT, rejoignez-la.

déductible pour 66% du montant de votre impôt)

Nom : .....

Prénom : .....

Service : .....

Adresse : .....

Signature

Je souhaite adhérer au SN PTAS CGT

Bulletin d'adhésion à remettre à un militant CGT de ton service ou à renvoyer au SN/PTAS/CGT à La Défense.

MEDAD – PLOT I – 92055 – PARIS LA DEFENSE CEDEX 04 – Tél. 01.40.81.83.12. – Fax. 01.40.81.83.16

email : Internet –sn-ptas-cgt.syndicat@i-carre.net – Intranet : carnet d'adresse – annuaire global équipement – Syndicat : Syndicat/SN PTAS CGT/AC

Notre site Intranet <http://cgt-snptas.syndicat.i2> Notre site Internet <http://snptas-cgt.org>



# Le SNPTAS vous informe...

**N°10** du 13 décembre 2007  
n° spécial «RGPP»

## Flash.....

### Achoppement sur le pouvoir d'achat .....

Scepticisme dominant quant à l'amélioration du pouvoir d'achat. La moitié des Français considèrent que l'action de Nicolas Sarkozy n'aura pas d'influence sur leur propre pouvoir d'achat, ils sont aujourd'hui plus nombreux à penser qu'elle le diminuera (25%, au lieu de 19% en juin dernier) plutôt qu'elle l'augmentera (17%, au lieu de 22%).

## Agenda :

### 13 décembre 2007

Réunion DRE, DRIRE, DIREN, sur la réorganisation du MEDAD...

### 18 décembre 2007

CTPM

### 25 décembre 2007

Noël.....pourquoi ne pas croire...au Père Noël !!!  
mais à saint Nicolas.....

Conception et réalisation: SNPTAS-CGT  
n°10\_13 décembre 2007

## Remise en question des services locaux de l'État

Lors d'un Conseil des ministres exceptionnel consacré à la modernisation de l'État, le Président de la République a annoncé un véritable « big bang » administratif.

### Le gouvernement impose 97 mesures chocs (pour réorganiser l'État et simplifier les procédures)

Premières grandes lignes d'une «modernisation» de l'État, d'un chantier prioritaire pour le Président de la République, baptisé: Révision Générale des Politiques Publiques (RGPP), cette réforme de l'État sur cinq ans doit surtout permettre de supprimer au minimum dès 2009, un fonctionnaire sur deux partant à la retraite, contre un sur trois en 2008.

### Les services de l'État vont être réorganisés autour de préfets de régions surpuissants; Les DRE, DRIRE, DIREN fusionnent.

Si depuis 1964 les préfets sont les «délégués officiels du gouvernement» et les «représentants directs de chacun des ministres» sur le terrain, deux chaînes hiérarchiques ont continué de cohabiter. D'un côté, les préfets dirigent leurs services préfectoraux, de l'autre, les ministres pilotent leurs services extérieurs: les Affaires sociales pour les DDASS, l'Agriculture pour les DDAF, la Jeunesse et les Sports pour les DDJS. S'y ajoute un échelon intermédiaire, (non hiérarchique jusqu'à ce jour), celui des régions, au niveau duquel sont traitées les questions d'industrie et de recherche (les DRIRE), d'environnement (les DIREN), d'équipement (les DRE) ou d'action culturelle (les DRAC).

Le nombre de directions régionales - équipement, agriculture, emploi, industrie, recherche, environnement, culture, etc. sera divisé par trois, par fusion.

Les préfets de régions deviendraient les supérieurs hiérarchiques des préfets de départements. Au niveau départemental, le regroupement des DDE et des DDAF est confirmé sur 3 ans, une nouvelle cohérence des organisations territoriales départementales de l'État est mise en oeuvre: «Les services de l'État seront rassemblés autour des préfets dans les départements, organisés en fonction des bénéficiaires de chaque politique publique: l'action de l'État doit désormais être déterminée en fonction des citoyens et non en fonction des structures administratives.

Quid des DDEA ? De quel ministère vont-elles dépendre.

Le gouvernement souhaite, à terme, réduire à leur plus simple expression les ministères, **en transférant à des agences les Administrations Centrales, dont la quantité sera d'ors et déjà réduite de moitié.**

Est-ce que l'on va rassembler les services déconcentrés des ministères autour des préfets, lesquels prendront sous leur coupe des dizaines de milliers de fonctionnaires de l'Équipement, de l'Agriculture ou de l'Emploi (première étape de la «Révision Générale des Politiques Publiques».R.G.P.P.)

Le projet par lequel le ministère de l'Intérieur, devrait prendre sous sa coupe les fonctionnaires «déconcentrés» de nombreux autres ministères. Le journal «les Échos» du 11/12 annonçait d'ailleurs qu'à 31.000 agents des préfectures s'ajouteront plusieurs dizaines de milliers de personnes (108.000 à l'Équipement, 34.000 à l'Agriculture, 12.000 à la Culture, 10.000 à l'Emploi) même si, sur le plan strictement budgétaire, le rapprochement n'est pas tranché. Qui dit la vérité?

**Quand aura-t-on terminé de détruire les services publics?**

## Les services de l'Etat « réorganisés »

Premiers commentaires du SNPTAS-CGT sur les projets du chef de l'Etat concernant la réforme de l'Etat. Il s'agit essentiellement de renforcer l'autorité des préfets, les services d'intervention technique ou sociale.

Cette réorganisation va bien au-delà de ce que nous avons connu par le passé; mais quid de la réponse en terme de service public aux usagers et aux élus.....logement, aménagement, ingénierie publique, permis de conduire.

Cette réorganisation ne sera pas à effectifs constants. Il est, depuis longtemps question de supprimer, de façon massive des emplois publics inscrits au budget de l'Etat. Au MEDAD le chiffre de **18 000 suppressions** circule avec insistance, même si rien n'est vraiment public. Le non-remplacement des départs à la retraite sera-t-il suffisant ? Ou alors le gouvernement va-t-il faire passer une Loi de dégageant des cadres ? Sur le fond, il s'agit, non pas de rationaliser l'action de l'Etat (ce qui paraîtrait judicieux) mais de supprimer purement et simplement un mode d'intervention de l'Etat construit depuis des décennies : Equipement, Action sociale, Action culturelle, Agriculture.

C'est le rôle de régulation d'égalité et de maintien de services publics jouer par l'Etat sur l'ensemble du territoire qui est posé

### L'activité de régulation de l'Etat va disparaître.

Par contre, l'Etat continue à se fonder sur l'armée, la justice, la police, l'éducation (*pour combien de temps ?*) et le contrôle administratif par les préfets. L'Etat risque de se confondre avec la volonté tous azimuts de l'Elysée, piloté par des bureaux d'études privés.....

**Le SNPTAS-CGT revendique:** la création d'un grand service technique de l'Etat organisé au niveau régional et départemental, avec un réseau territorial au plus près des bassins de vie et d'emplois. Le SNPTAS-CGT revendique que ces services techniques régionaux et départementaux de l'Etat, dépendent d'un grand ministère lui aussi technique pour permettre des interventions cohérentes, coordonnées et maintenir une proximité revendiquée par les élus et les citoyens(nes). Nous considérons que les services déconcentrés de l'Etat à tous les niveaux sont les lieux privilégiés pour développer l'ensemble des missions.

En tout état de cause, une organisation territoriale de l'Etat qui serait construite uniquement sur la base du ministère de l'intérieur et des préfectures ne pourrait pas répondre aux enjeux qui sont posés à notre pays.

Nous vous invitons à retrouver nos revendications

sur notre site Intranet : <http://cgt-snptas.syndicat.i2>  
ou Internet: <http://snptas-cgt.org>

### «Extraits choisis» dans les principales réformes annoncées

#### Réforme de l'Etat territorial

Faire du niveau régional le niveau de droit commun du pilotage des politiques de l'Etat dans les territoires

Création d'un nombre très réduit de grandes directions régionales

#### Réforme de la gestion des ressources humaines

Création, pour chaque fonctionnaire, d'un droit effectif à la mobilité

Développement du suivi individualisé des agents et de la culture du résultat au sein de l'administration

Amélioration de l'ouverture de la fonction publique à la diversité des profils, notamment par la suppression de toutes les limites d'âge

Simplification des mises à disposition des fonctionnaires et possibilité de mises à disposition de salariés du privé dans l'administration

#### Réforme de la paie et des pensions des agents publics

Création d'un opérateur national de paie

Constitution du compte individuel retraite de chaque fonctionnaire

#### Ministère de l'Ecologie, du Développement et de l'Aménagement durables

Refonte de l'organigramme, permettant de passer de 35 directions d'administrations centrales à 5 grandes directions métier et un secrétariat général

Création de directions régionales du développement durable, et généralisation de la fusion des directions départementales de l'équipement avec les directions départementales de l'agriculture et de la forêt

Révision des dépenses fiscales environnementales

Mise en place d'une régulation indépendante des différents modes de transport

Modernisation de l'organisation de l'examen du permis de conduire, en le confiant à un opérateur spécifique, afin de réduire les coûts et d'améliorer le taux de réussite»

#### Ministère de l'Agriculture et de la Pêche

Regroupement de la Direction générale de la forêt et des affaires rurales et de la Direction générale des politiques économique, européenne et internationale au sein d'une Direction générale de l'économie et des territoires

Fusion de l'Agence unique de paiement et du CNASEA

#### Autres

Transfert de la DGAFP au ministère du Budget, des Comptes publics et de la Fonction publique

Expérimentation de la création d'agences de service public à l'autonomie et la souplesse de gestion accrues

Renforcement de l'administration électronique

**Nous vous renvoyons également à 3 documents édités  
par la SNPTAS-CGT qui traitent de ce sujet.  
Vous les trouverez sur nos sites Intranet et internet**



Si vous souhaitez nous rejoindre et participer pour agir plus largement sur tout ce qui vous concerne.

**Soutenez la CGT, rejoignez-la.**

(\* déductible pour 66% du montant de votre impôt)

Nom : .....

Prénom : .....

Service : .....

Adresse : .....

Signature

Je souhaite adhérer au SN PTAS CGT

Bulletin d'adhésion à remettre à un militant CGT de ton service ou à renvoyer au SN/PTAS/CGT à La Défense.

MEDAD – PLOT I – 92055 – PARIS LA DEFENSE CEDEX 04 – Tél. 01.40.81.83.12. – Fax. 01.40.81.83.16

email : Internet –sn-ptas-cgt.syndicat@i-carre.net – Intranet : carnet d'adresse – annuaire global équipement – Syndicat : Syndicat/SN PTAS CGT/AC

Notre site Intranet <http://cgt-snptas.syndicat.i2> Notre site Internet <http://snptas-cgt.org>